

ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE

Château de Crémat
442 Chemin de Crémat
06200 NICE

CONCOURS DU MEILLEUR JEUNE SOMMELIER DU SUD-EST (4ème édition)

Concours organisé dans le cadre de la 9ème édition du Festival International de la Gastronomie
Les Etoiles de Mougins (19-20-21 septembre 2014)

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. La finale du concours du Meilleur Sommelier du Sud Est se déroule pendant les Etoiles de Mougins, Festival International de la Gastronomie et des Arts de Vivre, le 21 Septembre 2014 à Mougins (06). Ce concours régional est organisé en collaboration avec L'Association des Sommeliers Nice Cote D'Azur Provence et en partenariat avec le Champagne Piper Heidsieck.
2. Ce concours est exclusivement porté sur les vins de Provence & la gastronomie Provençale.
3. Le Concours est réservé aux professionnels hommes et femmes quelle que soit leur nationalité, âgées, au maximum de 25 ans inclus le jour du concours. qu'ils soient sommeliers professionnels, commis sommelier, maître d'hôtel, chef de rang ou serveur faisant office de sommelier, restaurateurs, sommeliers faisant office de caviste et élève sommelier, travaillant en France ou à l'étranger.
4. Ne peuvent concourir : Les lauréats nationaux des précédents concours du Meilleur Sommelier de France et International. Les MOF Sommellerie, les professeurs d'écoles hôtelières et assimilés, le comité technique, les instances dirigeantes de l'UDSF et de l'ASI.
5. Toutes les candidatures doivent parvenir au plus tard une semaine avant la date du concours, soit le 25 Aout 2014. Elles devront être adressées au bureau de l'A.S.N.C.A.P. – 442 Chemin de Crémat 06200 Nice ou directement par mail: contact@asncap.fr.
 - Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site : www.asncap.fr.
6. Le concours se déroulera en deux temps ;
 - a- La demie finale (l'épreuve écrite) se déroulera le 1er septembre 2014 au château de Crémat, le siège social de l'Association des Sommeliers Nice Côtes d'Azur Provence à huis close à 10h30.

Tous les candidats doivent se présenter muni d'une carte nationale d'identité ou tout autre papier d'identité.
Proclamation des trois finalistes à 14h00.
 - b- L'épreuve finale aura lieu en public le Dimanche 21 Septembre 2014 à 14h00 dans la ville de Mougins, sur la Place des Patriotes.
 - Réception du client et prise de commande des vins
 - Dégustation de deux vins à l'aveugle
 - Epreuve de technique : le service du Champagne Piper Heidsieck



Le Bureau & son Président : Ali HEDAYAT
Courriel : contact@asncap.fr - Site : www.asncap.fr
Tel : 06.10.95.97.43

ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE

Château de Crémat
442 Chemin de Crémat
06200 NICE

7. Le comité technique définit toutes les épreuves.
 8. Les membres du jury seront choisis par le comité technique.
 9. Le Jury est souverain à tous les stades de la compétition. Il peut déclarer une sélection vacante si le niveau des candidats est jugé insuffisant. Ses décisions sont sans appel. Le jury veillera au strict respect du programme et des horaires.
 10. Aucun ex æquo n'étant autorisé, quelle que soit l'étape de la sélection, le jury se réserve le choix d'une épreuve qui départagera les candidats. Le président du jury a le pouvoir décisionnel en cas de litige.
 11. Le titre du Meilleur Jeune Sommelier du sud est sera décerné au candidat qui aura obtenu la meilleure note à l'issue de l'épreuve finale.

1er prix : Un chèque de 1000€, une invitation pour deux pour la soirée de Gala Des Etoiles de Mougins le dimanche 21 Septembre 2014, 1 séjour à Reims chez Piper Heidsieck pour deux, ainsi que d'autres prix d'une valeur d'environ 500€.

2nd prix : Un chèque de 700 euros, 1 vasque Piper avec 1 bouteille d'Essentiel Cuvée brut, de Rosé Sauvage, de Millésimé 2006 et de la cuvée Rare 2002, ainsi que d'autres prix d'une valeur de 400€.

3ème prix : Un chèque de 400€, 1 magnum de Piper Brut, 1 bouteille de Whisky, ainsi que d'autres prix d'une valeur de 200€.
 12. Les récompenses sont offertes et distribuées par l'office de tourisme de Mougins et ses partenaires.
 13. Les candidats finalistes qui ne sont pas de la région seront pris en charge pour leurs logements par l'office du tourisme de Mougins, pour les nuits du samedi et dimanche.
 14. L'Association des Sommeliers de Nice Côte d'Azur Provence prendra en charge, sur demande et avec justificatif, les frais de déplacement d'une valeur maximum de 60€ par candidat.
 15. Tous les candidats finalistes seront pris en charge pour le repas du dimanche midi.
- Un trophée sera également créé pour l'occasion.



Le Bureau & son Président : Ali HEDAYAT
Courriel : contact@asncap.fr - Site : www.asncap.fr
Tel : 06.10.95.97.43

